Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260429-1032026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 21 avril 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 27 avril à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Marie GALVEZ Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN

Excusées : Danièle ESNAULT, Anna RUIZ

Secrétaire de séance : Céline BESNARD

Procurations : Danièle ESNAULT à Bruno TAKORIAN, Anna RUIZ à Hélène AMOURIAUX-PICARD

103/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026
BUDGET COMMUNAL 2025 - COMPTE FINANCIER UNIQUE

Madame Michèle BACHELOT, adjointe aux finances expose :

Le Conseil municipal est invité à approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.

Le Compte Financier Unique fait apparaître un montant total de dépenses de **5 645 534,66 €** et un montant total de recettes de **6 229 075,27 €.**

Celles-ci se répartissent entre les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	4 261 475,95 €	4 828 174,91 €	+ 566 698,96 €
Investissement	1 384 058.71 €	1 400 900,36 €	+ 16 841,65 €
TOTAL	**5 645 534,66 €**	**6 229 075,27 €**	**583 540,61€**

Le Conseil municipal est invité à approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget principal, à savoir :

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 566 698,96 €.

La section d'investissement dégage un résultat excédentaire de 16 841,65 €.

Le Compte Financier Unique présente un résultat de clôture excédentaire de 583 540,61€.

Monsieur Thierry RENOUX, Maire, ne participe pas au vote et se retire.

Le Conseil municipal, sous la présidence de madame Michèle BACHELOT, après en avoir délibéré et voté à la majorité des membres présents :

ABSTENTIONS : 2

- **APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Chavagne.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 28 avril 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Céline BESNARD